



2011 Année Int'le des Forêts

Projet de Reboisement à Tazert

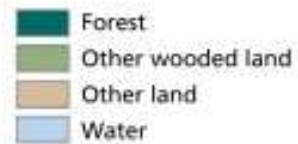
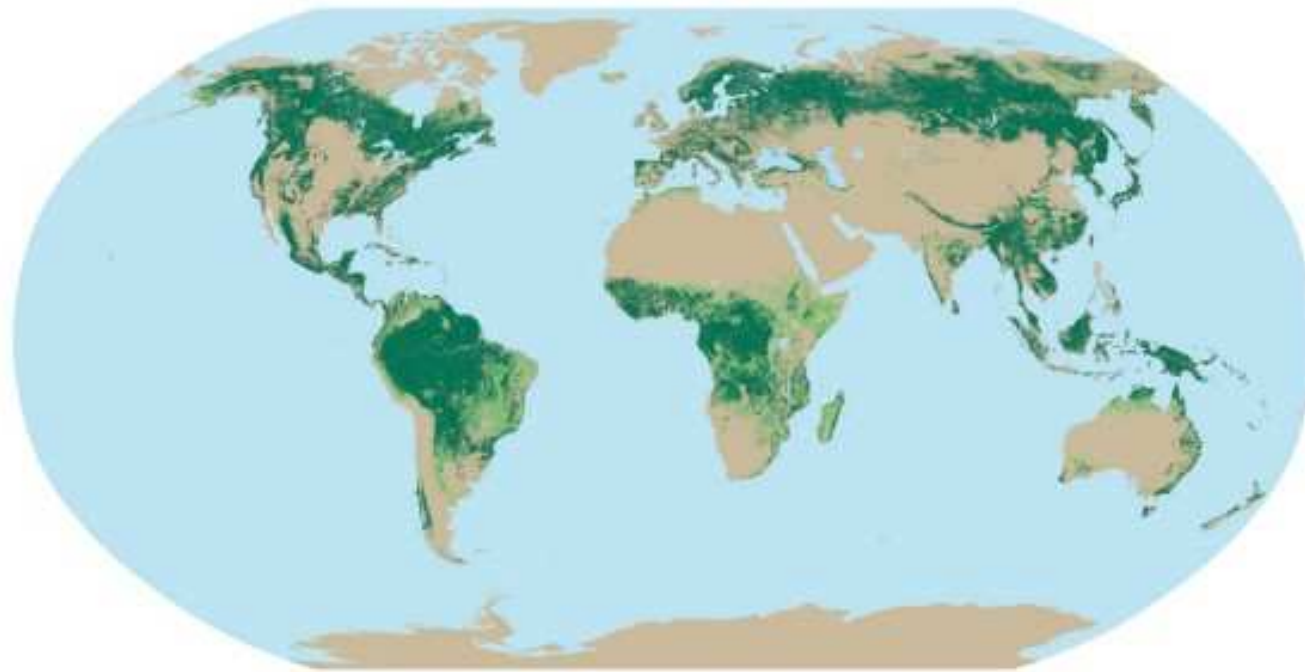
Fondation Cœur Maghrébin

Les Forêts Internationales

- Les forêts sont un pilier du développement économique et social local, que ce soit en tant que fournisseur de matière première, lieu de travail décentralisé ou zone de détente.
- Si elle se poursuit au rythme actuel, la destruction des massifs forestiers risque d'entraîner non seulement une diminution des espèces et un changement climatique, mais aussi une augmentation des troubles sociaux et des mouvements de réfugiés dont les effets iront bien au-delà des régions habituelles.

Les Forêts Internationales

The world's forests

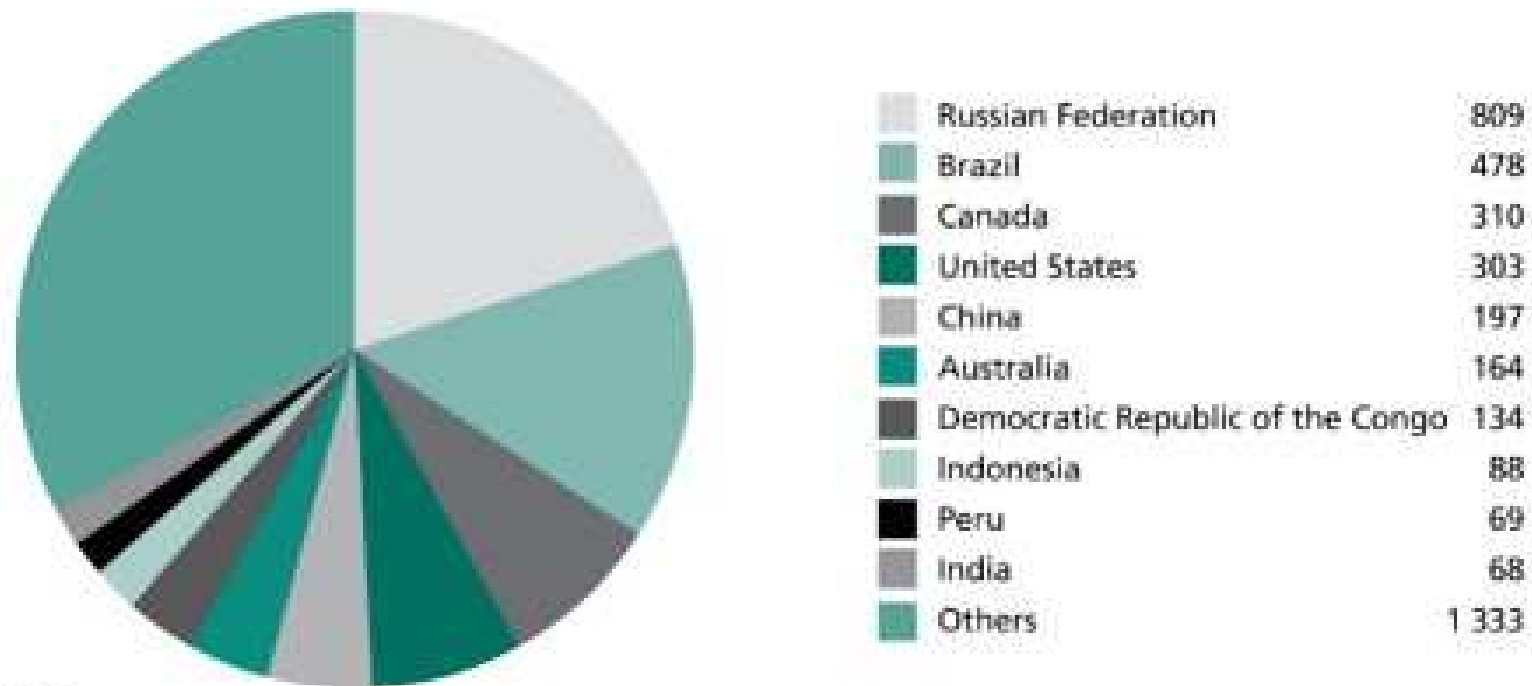


Les Forêts Internationales

- La forêt recouvre environ un tiers de la surface du globe
- Avec à peine 4 Mrd. d'hectares, la forêt mondiale ne représente plus que 64% de la surface qu'elle couvrait il y a des millénaires.
- Les forêts abritent la plupart des espèces vivantes. Sur 1.3 Mio. d'espèces animales et végétales recensées, deux tiers environ vivent en forêt.
- 78% des forêts vierges ont été détruites au cours des 8.000 dernières années. Chaque année, 6 Mio. d'hectares viennent s'y ajouter.
- Les forêts tropicales ne couvrent certes que 7% de la surface terrestre, mais abritent 50% de toutes les espèces animales et végétales du globe.

Les Forêts Internationales

Ten countries with largest forest area 2005
(million ha)



Mais qu'est-ce d'abord qu'une forêt ?

«La forêt est un patrimoine vivant, une source de richesse et un espace exploitable. C'est un espace vivant, multifonctionnel, soumis à des facteurs exogènes et à la recherche de nouveaux équilibres. L'appréciation par un groupe social donné, découle de la nature des liens de ce groupe social avec la forêt. Au Maroc, une enquête a relevé que seule la dimension économique de la forêt est perçue par les populations en milieu rural». *M. Abderrahim Houmy, Secrétaire général du Haut commissariat aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification (L'Opinion du 20/03/10)*

31.000 ha perdus chaque année

- Malgré la surexploitation de ses écosystèmes forestiers, le Maroc importe plus des trois quarts de ses besoins en bois de France (17 %), de Suède (17%), d'Espagne (13%), et du Brésil (8%).
- La demande croissante en bois de feu est l'une des sources de dégradation de la forêt. Le bois de feu constitue la deuxième source d'énergie utilisée au Maroc, après le fuel: ménages ruraux 89 %, avant les fours publics et bains maures 8 %. Seulement, les écosystèmes forestiers, dont la productivité en bois de feu est estimée à 3 millions de m³ par an, ne peuvent même suffire aux besoins actuels.
- L'urbanisation n'est pas en reste dans cette dégradation. Sur le plan écologique, elle a des conséquences la régression de la forêt même, des parcours, de la faune sauvage et sur l'amplification des phénomènes d'érosion. Sur le plan économique, elle est responsable de la diminution de la productivité des ressources forestières, pastorales et agricoles ; et sur le plan social, elle accentue la paupérisation des régions forestières.

Reboisement au Maroc

- La prise de conscience politique, au niveau national, de la dégradation accélérée de l'environnement, de l'importance des forêts, ainsi que de leur biodiversité dans l'équilibre écologique national a permis de renforcer la préservation des ressources génétiques forestières, de gérer durablement ces ressources et d'encourager les reboisements massifs.
- C'est ainsi que le Département des Eaux et Forêts a entrepris un reboisement depuis plus d'un demi-siècle, avec le Plan National de Reboisement (PNR) adopté en 1970 puis le Plan Directeur de Reboisement (PDR) lancé en 1994.
- Le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la lutte Contre la désertification vise une mise en œuvre déconcentrée par le biais de contrats programme annuels régionalisés et une nouvelle gouvernance reposant sur quatre cultures : le projet, la responsabilité, la contractualisation et le rendre compte.



Désertification au Maroc

- Les facteurs qui favorisent le déclenchement et l'accentuation de la désertification résident en l'aridité du climat qui concerne près de 93 % du territoire national dont les terres parvenaient aisément, par le passé, à se régénérer même après de longues périodes de sécheresse. Or, dans les conditions actuelles, ces terres arides, si elles ne sont pas gérées de manière réfléchie, tendent désormais à perdre rapidement leur productivité.
- S'ajoute aujourd'hui, à cette contrainte naturelle, la dégradation continue du couvert végétal, y compris les forêts et sous-bois, constamment sollicité pour la satisfaction des besoins des populations en terres de culture, en bois et en ressources fourragères pour le cheptel.
- Ces deux facteurs engendrent la pauvreté et la fragilité des sols dues, essentiellement, à leur faible teneur en matière organique et à des utilisations incompatibles avec le principe de leur conservation et une pression démographique de plus en plus forte.



Effort de lutte (PAN-LCD)

- La mobilisation de l'eau a connu au Maroc un grand éclat. En effet, la construction d'une centaine de barrages permet la mobilisation de plus de 16 milliards de m³ destinés à l'irrigation, à l'alimentation en eau potable et la production d'énergie hydroélectrique..
- Pour le développement de l'agriculture, une superficie de 880.000 ha est actuellement aménagée et irriguée. Par ailleurs, la mise en œuvre de 17 projets intégrés et d'une trentaine de projets de mise en valeur en cours vise l'amélioration des conditions de vie des populations concernées.
- En matière de parcours, le programme d'aménagement et de mise en valeur pastorale entamé à partir des années 1970 a permis l'identification et l'amélioration de plusieurs périmètres pastoraux et la constitution de plusieurs coopératives et groupements dans les différentes zones pastorales.
- Pour le secteur forestier, la politique poursuivie vise la conservation et le développement durable des ressources forestières.



Plans et Stratégies

- La politique de l'eau fixant la mobilisation des ressources en eau comme prioritaire;
- Le Programme National d'Irrigation (PNI) visant l'irrigation de 1.200.000 ha;
- La stratégie de mise en valeur des terres bour visant le développement agricole, notamment dans les zones marginales;
- La stratégie de parcours permettant l'amélioration pastorale et l'organisation des parcours collectifs;
- Le Programme Forestier National (PFN) qui a tracé la stratégie permettant la sauvegarde et le développement du secteur forestier; celui ci s'est basé sur des études sous sectorielles à savoir le Plan Directeur des Aires Protégées, le Plan Directeur des Reboisements, le Plan National d'Aménagement des Bassins Versants et les études locales d'aménagement des forêts;
- La stratégie 2020 de Développement Rural qui propose l'adoption d'une approche avec différents niveaux de cohérence territoriale pour permettre d'associer les populations locales aux décisions touchant aux priorités, aux méthodes de réalisation des programmes et aux conditions de leur réalisation.

Bassin Versant: Moulay Youssef

- Pour donner une nouvelle dynamique à l'action de lutte contre l'érosion, un Plan National d'Aménagement des Bassins Versants (PNABV) fut adopté en 1996 comme cadre stratégique fixant les priorités d'interventions et proposant les approches ainsi que les mécanismes financiers et institutionnels de mise en œuvre.
- Le PNABV a recommandé l'adoption d'une démarche intégrée fondée sur l'approche participative impliquant les divers acteurs concernés, en vue de créer les conditions favorables à la responsabilisation des populations et assurer l'appropriation des techniques, leur entretien et leur diffusion à moindre coût.
- L'aménagement des bassins versants est conçu dans le cadre de projets de développement intégré impliquant tous les opérateurs et partenaires concernés et qui visent en plus de la gestion durable des ressources naturelles et la régularisation et la préservation des eaux à leur source, l'amélioration des conditions de vie des populations qui en dépendent.

Implications pour Tazert

- Les collines environnantes étaient auparavant couvertes de multiples essences dont tout un pan d'amandiers juste au dessus du douar. Mais l'utilisation constante du bois pour chauffer les habitations et les hammams a entraîné une désertification massive.
- Il est encore temps de redonner à la nature ses droits, à commencer par un effort de reboisement qui aura des conséquences positives sur plusieurs plans:
 - Humidité des sols et retour des cours d'eau par osmose naturelle
 - Création d'une culture fongiforme qui redonne de la vie aux terres « bour »
 - Possibilité de cultures vivrières et spécifiques en sous-bois (herbes aromatiques)
 - Lieu de promenade/ombrage pour la population locale, surtout les enfants en bas âge
- Mais cela demande l'engagement de la population et son respect
- Par contre, cela crée immédiatement des emplois rémunérés:
 - Arrosage
 - Sécurité des lieux
 - Gestion des programmes

Régime Foncier

- Toute demande tendant à l'occupation temporaire d'une parcelle relevant du domaine forestier, établie sur papier timbré, est adressée soit au Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification soit à la Direction Régionale des Eaux et Forêts ou au Service Provincial des Eaux et Forêts concernés.
- Elle doit spécifier le but de l'occupation, sa durée, l'emplacement précis de la parcelle à occuper, sa superficie et la nature de l'occupation.
- Celle-ci doit être assortie d'un plan de situation établi par un géomètre agréé faisant ressortir l'emplacement exact de la parcelle sollicitée par rapport au domaine forestier.

Répartition des formations forestières

DREF-Haut Atlas	hectares
Arganier	132 910
Thuya	136 960
Chêne vert	157 660
Genévrier	57 030
Alfa (1)	10
Pin	1 480
Matorral (2)	4 230
Autres	9 230
Total	499 510

1. Nom arabe d'une graminée qui croît en abondance sur les régions arides d'Afrique du Nord, et dont les feuilles jonciformes servent à des usages divers (ouvrages de sparterie ou tressage, cordages, pâtes à papier)

2. formation végétale méditerranéenne moins épaisse que le maquis

Plan de travail

- Négociation avec le Domaine pour l'octroi de terres à replanter et les espèces les plus propices correspondant aux plans nationaux
- Echanges avec la Direction des Eaux et Forêts pour établir un plan qui concerne tant le reboisement que l'irrigation nécessaire à l'initiale
- Communication avec l'ensemble de la population
- Négociation de la convention entre les différentes parties prenantes
- Reboisement: profiter des programmes existants et de l'INDH pour avoir des plants gratuits à replanter ainsi que des formations
 - 1^{ère} plantation « intra-muros » pour l'éducation
 - 2^{ème} plantation juste en amont du douar pour eau
 - 3^{ème} plantation sur les terres un peu plus éloignées
- Rétentions collinaires: étudier, planifier, organiser
- Puits artésien: étudier les besoins spécifiques